

## Le problème et le traitement des déchets

*En France, 5 millions de tonnes de déchets d'emballages sont produits par an par les ménages, soit 100 milliards d'unités d'emballages. Cet article gratuit vise à vous informer sur le problème des déchets en général en précisant les principales méthodes de traitement des déchets : incinération, enfouissement, compostage et tri sélectif. Des solutions (notamment individuelles) sont apportées concernant la problématique des déchets dans son ensemble.*



*Actuellement, chaque français génère 396kg de déchets par an*

L'énorme quantité de déchets générée par nos sociétés de consommation rend fortement complexe la gestion de ces déchets. Actuellement, il existe deux grandes méthodes de traitement.

### **L'incinération :**

D'abord, il faut bien comprendre que l'incinération ne fait pas de différence entre les déchets : l'on brûle aussi bien les déchets ménagers que les déchets industriels. Lors de l'incinération, la toxicité des déchets s'aggrave, leur poids est multiplié par 7 (ce qui augmente la nécessité d'installer des décharges) et leur volume par 3000 (un volume bien sûr invisible puisqu'il est présent sous forme de différents gaz). Ainsi, cette méthode rejette dans l'air près de 150 tonnes de polluants par an ce qui représente 2000 molécules différentes. Sur celles-ci, nous n'en connaissons véritablement qu'environ 50 (dont la dioxine qui ne fut découverte que par hasard suite à un grave accident). Ce qui est certain c'est qu'une grande partie de ces polluants est dangereux pour la santé des habitants. L'incinérateur de Fos sur mer a connu plusieurs scandales en raison du taux de cancer très important des communes alentours. Concernant les dioxines, il n'y a toujours pas aujourd'hui de contrôle réel malgré la loi française de 2005. Celle-ci impose d'ailleurs une émission maximale de 2000g/an par incinérateur (aucun moyen réel de vérifier si cela est respecté) alors qu'aux États-Unis, cette limite est de seulement 20g/an. De même, l'incinération est sans aucun doute la méthode de traitement des déchets émettant le plus de CO<sub>2</sub> et qui contribue donc d'autant au réchauffement climatique. Il est amusant d'apprendre que les 3 multinationales de l'incinération (Véolia et la Lyonnaise des Eaux notamment) possèdent des actionnaires communs et qu'elles créent des filiales afin de limiter les retombées négatives qui pourraient survenir sur leurs sociétés mères. Concernant la valorisation énergétique (c'est à dire l'énergie produite grâce à l'incinération et réutilisée dans les circuits électriques notamment), elle est en moyenne de l'ordre de 18% avec l'incinération. Le recyclage, lui, permet de récupérer 50% de la matière et évite la destruction totale de la matière. Enfin, chaque incinérateur a nécessité 38 millions d'euros d'investissement. D'autre part, l'incinération ne crée que guère d'emplois puisqu'il y a en moyenne 30 employés pour un incinérateur. Sa rentabilité est fragile et nécessite de le faire fonctionner le plus souvent possible ce qui décourage le développement du recyclage et la réduction des déchets émis. Pour résumer, l'incinération est contraire au principe de précaution et nous ne devrions avoir à incinérer qu'uniquement les déchets dits « ultimes » qui ne sont pas réutilisables.

### **L'enfouissement :**

De par ce terme, on indique que les déchets sont enterrés dans un complexe prévu pour cela. L'intérêt de l'enfouissement provient du fait que c'est un procédé qui n'est pas réellement polluant en soi. En effet, les déchets émettent du méthane mais celui-ci est récupéré puis, soit valorisé soit brûlé. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre existent mais restent minimales. Cependant, la critique que nous ferons le concernant est que cela est une « voie sans issue » : il n'y a rien de durable dans le fait d'enterrer des déchets qui ne seront pas réutilisés et qui, dans plusieurs dizaines d'années, seront toujours là. Cette méthode nécessite donc de surveiller de nombreux sites durant plusieurs siècles. Sans quoi, les émissions de méthanes et la pollution des lieux seraient catastrophiques.

## **Recyclage et compostage :**

Le recyclage donne une nouvelle vie à nos déchets. Il permet bien sûr de réduire la quantité de déchets dans les centres d'enfouissement et dans les incinérateurs mais aussi de réduire les ressources nécessaires à la production de papier, plastique, carton, verre, etc. Avec le recyclage le papier demande 90% d'eau en moins et deux fois moins d'énergies (normalement chaque feuille de papier A4 nécessite une énergie équivalente à une ampoule allumée pendant une heure). L'exemple du verre est tout aussi parlant : grâce à la matière recyclée, l'on diminue de 40% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à la matière primaire. Pour simplifier, il faut environ 2 fois moins de ressources pour une matière recyclée. Concernant le plastique, le recyclage reste plus compliqué puisque 50% du plastique ne se recycle pas. À propos de la qualité de la matière recyclée, il faut avoir conscience que les progrès au cours de ces 20 dernières années permettent d'obtenir une qualité égale même pour le papier. En tous cas, avec 1 tonne de vieux papiers l'on peut faire 900kg de papier recyclé et une même fibre peut être réutilisée entre 2 et 5 fois. Ainsi, les limites du recyclage proviennent d'abord de la façon dont les communes proposent le tri sélectif à leurs habitants mais aussi du fait que certaines matières (notamment plastiques) ne sont pas encore recyclables. Pour autant, il est évident que le meilleur déchet est celui qui n'est pas émis.

Pour finir, le compostage est également une solution satisfaisante puisqu'il permet une valorisation des déchets organiques (épluchures, coquilles d'œufs, papiers, feuilles mortes, etc) en les transformant en engrais. Celui-ci ne présente aucune difficulté mais il nécessite un espace minimum (donc un jardin ou une initiative de votre commune pour mettre un espace à disposition). Les déchets organiques correspondent au tiers des déchets des ménages. Le compostage permet d'éviter le gaspillage et diminue le poids de votre poubelle. Il est important de préciser qu'en France 34% des aliments sont gaspillés sans même une valorisation. Ceci a bien sûr différents impacts (notamment sur la faim dans le monde) mais toute cette nourriture a également nécessité l'équivalent énergétique de 300 millions de barils de pétrole.

## **Les solutions au problème des déchets :**

-Nous vous encourageons à adopter le tri sélectif si ce n'est pas déjà le cas. Presque toutes les villes proposent maintenant des poubelles de tri. Le cas échéant, de nombreuses déchetteries existent. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant les déchets pouvant être triés.

-Si vous le pouvez, pratiquez le compostage. En plus de ce dont nous avons déjà parlé, vous en profitez en obtenant des engrais et en réduisant le poids de votre poubelle.

-Préférez les produits avec un emballage recyclé et recyclable. Pour le papier, il existe un label FSC qui garantit un papier durable.

-Préférez le carton au verre et le verre au plastique.

-N'hésitez pas à avoir recours aux déchetteries qui traitent presque tous les types de déchets.

-Beaucoup de choses peuvent être mises en place grâce à l'élection d'un candidat concerné : éviction de l'incinération, valorisation du tri, du compostage, etc.

-Participez à des journées de nettoyage qui peuvent être organisées dans votre région / ville. L'association Conscience et Impact Écologique en propose régulièrement.

## **Les sources :**

-Le Grenelle de l'Environnement de 2007

-Le site web Ekopedia : article sur la gestion des déchets :

[http://fr.ekopedia.org/Gestion\\_des\\_d%C3%A9chets](http://fr.ekopedia.org/Gestion_des_d%C3%A9chets)

-Le site web : [www.economist.com](http://www.economist.com)

-Le site web « notre planète info » : [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_910\\_papier\\_recycle.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_910_papier_recycle.php)

-L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

-Article de TerraEco : « soyez écofrugal, compostez vos déchets ! » : <http://www.terraeco.net/Soyez-ecofrugal-compostez-vos,41961.html> et

-L'association APPEL (pour la protection de l'environnement lunois) et Maurice Sarazin : ingénieur, thermicien et membre du CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets)

## **Informations et contacts de l'association Conscience et Impact Écologique :**

N'hésitez pas à rejoindre la page Facebook (du nom de l'association).

Téléphone : 06 70 53 12 84 mail : [associationcie@yahoo.fr](mailto:associationcie@yahoo.fr) Site : [association-cie.fr/accueil.html](http://association-cie.fr/accueil.html)

Retrouvez nos autres articles sur notre forum et notre page Facebook !

Rédacteur : Floyd Novak

Dernière mise à jour : Juillet 2014

Papier recyclé